

Port d'Abidjan : le poumon de l'économie ivoirienne

Inauguré en 1951, le port d'Abidjan contribue significativement au développement des activités commerciales et industrielles de la Côte d'Ivoire et des pays de l'hinterland (Mali, Burkina Faso et Niger).

En 2011, après la décennie de crises socio-politico-économiques, le port s'est réinventé pour être conforme aux standards internationaux et être à la hauteur des attentes des acteurs économiques d'un pays résolument engagé sur la voie de l'émergence.

Des plans stratégiques **2012-2015** et **2016-2020**, résulteront six projets majeurs pour repositionner durablement le port d'Abidjan comme "port leader sur la côte ouest-africaine et Hub port de référence sur la façade Atlantique de l'Afrique".

Ce sont la construction d'un port de pêche, la création de terrains industriels par remblaiement de la baie de Vridi-Biétry, la construction d'un terminal roulier, l'élargissement et l'approfondissement de la passe d'entrée du Canal de Vridi, la construction d'un terminal céréalier et la réalisation d'un second terminal à conteneurs plus grand.

Outre la modernisation des infrastructures, l'Autorité portuaire a également mis l'accent sur d'autres réformes tout aussi importantes, telles que l'amélioration continue de la qualité des prestations par la certification des processus d'accueil navires et de protection de l'environnement, respectivement aux normes qualité ISO 9001 et 14001 version 2015.

Les efforts ainsi entrepris ont abouti à une croissance régulière du trafic global des marchandises qui s'est établi à plus de 25 millions de tonnes en 2019, soit une hausse de 54,7 % par rapport à 2011.

Un autre chantier de ces réformes, a consisté à améliorer la gouvernance financière de l'entreprise, qui a permis en 2019 d'obtenir la note A1- pour le court terme avec perspective stable et AA- pour le long terme et perspective stable, attribuée par l'agence de notation Bloomfield Investment Corporation. Un atout pour renforcer la confiance des partenaires financiers et des investisseurs.

Tous ces investissements et réformes sont la preuve de la volonté des autorités gouvernementales et portuaires de mettre à la disposition du port d'Abidjan des moyens adéquats, en termes d'infrastructures et d'équipements, pour soutenir davantage la croissance de l'économie nationale.

L'Autorité portuaire ambitionne, avec l'appui de l'État, de faire de la plateforme portuaire d'Abidjan un véritable complexe industrialo-portuaire avec des zones franches intégrées au grand Abidjan.

Cela passe par la mise en œuvre de projets, notamment la dématérialisation des opérations, le développement des activités portuaires sur les réserves foncières de l'île Boulay et à l'ouest du Canal de Vridi, la construction d'une plateforme logistique dans la nouvelle zone industrielle du PK 24, la réalisation d'un tunnel sous le canal connecté au pont de Jacquville et au PK 24.